



Genève, le 25 novembre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et de la commune de Chêne-Bourg

A Chêne-Bourg, de nouveaux arbres sont plantés à vingt jours de l'arrivée du Léman Express

A la Sainte-Catherine, tout arbre prend racine. Fort de cet adage, le conseiller d'Etat Serge Dal Busco, chargé du département des infrastructures, a procédé à la plantation de Zelkovas (ormes du Japon) sur la place de la gare de Chêne-Bourg. Il était accompagné par le Conseil administratif et des enfants de la commune associés à une campagne de plantation d'arbres. Ces plantations interviennent dans le cadre de l'aménagement des espaces publics autour de la halte de Chêne-Bourg dont la réalisation est en cours.

A Chêne-Bourg comme ailleurs... bien plus qu'une gare

A J-20 de la mise en service du Léman Express, la plantation d'arbres du jour concrétise l'important travail du département du territoire (DT) et de la commune sur la qualité des espaces publics autour de la halte depuis plusieurs années.

A Chêne-Bourg comme ailleurs, se crée autour du Léman Express un nouveau quartier, au cœur des Trois-Chêne, qui fait la part belle aux piétons, aux vélos et aux transports publics. Un lieu où habitants comme passants se sentiront bien et s'attarderont volontiers. Un lieu vivant et attrayant, où l'on viendra faire ses courses et se retrouver pour boire un café en terrasse.

L'aménagement des espaces publics, à Chêne-Bourg comme sur l'ensemble des haltes et gares du CEVA, a fait l'objet d'un concours, jugé ici en 2011. Ces aménagements ne seront pas tous achevés pour la mise en service du Léman Express puisqu'il a d'abord fallu laisser la place aux chantiers de l'infrastructure ferroviaire en sous-sol, puis aux développements immobiliers qui suivent, avec notamment la réalisation de 250 logements, commerces et bureaux.

A Chêne-Bourg pour la mise en service du Léman Express, les 400 mètres manquant de la Voie verte seront fonctionnels, permettant aux utilisateurs de disposer d'un trajet direct et sécurisé d'Annemasse aux Eaux-Vives. Les vélos seront les bienvenus dans tous les espaces piétonniers de l'esplanade, mais à une vitesse adaptée à la cohabitation avec les piétons.

Le long de la Voie verte, une noue urbaine paysagée, soit un bassin d'eaux de pluie à ciel ouvert, sera réalisée. Une nouvelle manière de faire en milieu urbain particulièrement favorable à la biodiversité et à l'avifaune. Une partie de la nouvelle place de la gare, les abribus et le mobilier urbain ainsi que la vélostation de 260 places seront également achevés

pour le 15 décembre 2019. Le parking mutualisé de 505 places pour autos et 130 pour les motos, réalisé par la Fondation des parkings sur cinq niveaux en sous-sol, sera progressivement mis en service à partir du 15 décembre. Quatre lignes régionales de transports collectifs, dont deux nouvelles lignes (37 et 38), font de la gare de Chêne-Bourg la gare de proximité de quasiment toutes les communes du secteur Arve-Lac (sauf Gy, Meinier et Cologny qui elles sont reliées à la gare Léman Express de Genève-Eaux-Vives).

Les principaux espaces publics comprennent la place de la gare, agrandie et destinée à l'accueil d'activités saisonnières, un jardin au pied de la tour Opale des CFF et une rue piétonne, qui longera une galerie couverte au rez-de-chaussée des futurs immeubles. Les aménagements situés au sud-est du périmètre seront livrés à partir de 2021, après la construction de deux immeubles de logements et de la galerie commerciale. L'avenue Baud sera quant à elle sera réaménagée en zone 30.

Politique de l'arbre autour du Léman Express et à Chêne-Bourg

Sur l'ensemble des espaces publics autour des haltes et gares CEVA (Lancy-Pont-Rouge – Lancy-Bachet–Genève-Eaux-Vives–Genève-Champel et Chêne-Bourg), la politique de compensation des arbres a bien fonctionné puisque les bilans quantitatif (+ 166 arbres) et qualitatif (forte diversification et choix des espèces résistant mieux au réchauffement climatique) sont favorables.

A Chêne-Bourg, ce sont ainsi plus de 230 arbres qui seront plantés. La grande majorité est en pleine terre, offrant ainsi de très bonnes conditions de croissance et de longévité. L'exercice est complexe puisque la halte ferroviaire, le parking et la galerie commerciale sont construits en sous-sol, avec au-dessus au mieux 1,2 mètre d'épaisseur de terre, ce qui exclut la plantation d'arbres sur près de la moitié de la surface aménageable hors périmètre des bâtiments. A cela s'ajoutent les contraintes des réseaux souterrains et des pompiers.

L'objectif est en effet de reconstituer un patrimoine arboré de qualité. Des chênes, merisiers, aulnes et saules seront plantés. Les écoles primaires de Chêne-Bourg ont participé à ces plantations les 21 et 22 novembre, avec la collaboration des représentants de l'Etat et des équipes pédagogiques des écoles, qui en ont profité pour les sensibiliser aux questions de l'arbre et à son rôle dans un contexte de réchauffement climatique. Les élèves ont confectionné une bâche est posée le long de la Voie verte.

Collaboration exemplaire

A Chêne-Bourg comme sur les autres espaces publics autour des haltes et gares CEVA, c'est un partenariat étroit qui s'est noué entre le département du territoire et les communes, pour la maîtrise d'ouvrage de ces aménagements. Le canton a ainsi agi par délégation des communes de Chêne-Bourg et Lancy pour trois interfaces. La collaboration avec la Ville de Genève a également été soutenue pour les deux interfaces sises en ville de Genève.

Une signalétique commune sera d'ailleurs installée au sortir de l'ensemble des nouvelles haltes et gares afin de diriger au mieux les usagers vers les différents modes de transports, mais également vers les équipements publics situés à proximité et les quartiers environnants.

Pour toute information complémentaire:

- DT: Mme Nicole Bovard Briki, chargée de communication, office de l'urbanisme, T. + 41 76 435 35 70, e-mail: nicole.bovard@etat.ge.ch
- Commune de Chêne-Bourg: M. Olivier Walser, responsable du service de l'urbanisme,

T. + 41 22 869 41 36, e-mail: o.walser@chene-bourg.ch

Document 4 pages Halte de Chêne-Bourg